Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20261023-2026_07_04-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE KERLOUAN

D N°4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,

Le vingt-trois octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Gérard MITCHOVITCH, maire

Etaient présents : tous les conseillers en exercice

Etaient excusés : André GOURHANNIC et Lisa SIMIER qui ont donné respectivement procuration à Éric GUÉZÉNOC et Marie-Anne JACOPIN

Madame Christine FALHUN a été élue secrétaire de séance.

Date de Convocation	Date d'Affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
16.10.2026	26.10.2026	19	17	19

DÉCISION MODIFICATIVE – N°1 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Bruno MASSEZ, adjoint au Maire, expose la proposition de décision modificative N°1 du budget principal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
COMPTES	MONTANT	COMPTES	MONTANT
042-6811	3 000,00	042-777	3 000,00
TOTAL	**3 000,00**	**TOTAL**	**3 000,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
COMPTES	MONTANT	COMPTES	MONTANT
040-139158	3 000,00	040-280422	3 000,00
TOTAL	**3 000,00**	**TOTAL**	**3 000,00**

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20261023-2026_07_04-DE

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la décision modificative N°1 du budget principal de la commune de Kerlouan.

Monsieur Le Maire met aux votes = pas d'observation, adopté à l'unanimité.

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Le Maire
Gérard MITCHOVITCH

